



Résiliation clause d'exclusivité mandat de vente

Par Sandy660707

Bonjour

J'ai résilié la clause d'exclusivité d'un mandat de vente par recommandé il y a 15 jours comme noté dans le mandat exclusif avec l'agence. Ils m'ont envoyé un avenant par modèle mais un des membres de l'indivision sur le bien n'a pas réussi à le signer. La résiliation de l'exclusivité est-elle bien effective malgré tout si l'avenant ne peut pas être signé? Le mandat devient-il un mandat simple automatiquement?

Merci par avance pour votre réponse

Cdt

Sandrine